



ÉCOLE PRIMAIRE
31 rue de l'École
67210 BERNARDSWILLER
03 88 95 42 93

Site web : www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr
MAIL : ce.0671435w@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°1 : 2020/21

Le conseil s'est réuni le mardi 13 octobre 2020 à 19h30.

Secrétaire de séance : Mme Meyer

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mmes Meyer, Pachocki-Wentzo, Lonjaret, Orsat, Turpaud, Muller, Mme Hirtz	Directrice Enseignantes Adjointe au Maire, chargée de l'enfance
Membres élus	Mmes et M : HEIDINGER Laurie, RAULT Julie, SCHOTT Lauriane, STOUFFLET Jérôme, GARGOWITSCH Karene, HEILIGENSTEIN Aurélie Mme SONNTAG Mélanie	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Demir	ATSEM

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser M. Motz Mme Paulus M. Chaumont	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Bernardswiller Enseignantes Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
Membres élus	DERIBREUX Aude, LEWI Magali, FRITZ Ornella, KOCHER Christel, CHEVALIER Didier	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Rapp Mme Friedrich Mmes Bay, Hauptmann	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Meyer enseignante se propose.

2/ Tour de table : présentation rapide des présents.

3/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 année scolaire 2019/20.

Le PV n°3 est approuvé à l'unanimité.

4/ Présentation de l'équipe éducative et des classes.

Libellé	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
<u>Cours Moyen 2</u>	Mme HELBOURG ISABELLE Mme PAULUS CAROLE	CM2	24
<u>Cours Élémentaire 2ème année</u>	Mme TURPAUD MARIE	CE2 - CM1	22
<u>Cours Moyen 1er année</u>	Mme MULLER LAURE		
<u>Cours Élémentaire 1er et 2ème année</u>	Mme PACHOCKI-WENTZO ANNICK	CE1 - CE2	20
<u>Cours Préparatoire Cours Élémentaire 1er année</u>	Mme MEYER ELISE	CP - CE1	20
<u>Grande Section</u>	Mme LONJARET ISABELLE	GS	17
<u>Petite section Moyenne section</u>	Mme ORSAT MARIE	PS - MS	24

Nous sommes désormais 127 élèves, l'effectif est donc stable. Nous avons gagné 11 nouveaux élèves et 8 petites sections. Soit une entrée de 19 élèves. Le maintien de la 6ème classe est lié à la crise sanitaire. Nous sommes en dessous du seuil de fermeture qui est de 130 élèves minima pour 6 classes.

5/ Élections des représentants de parents d'élèves (participation, déroulement).

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre 2020, l'ensemble des votes a été fait par correspondance.

Résultats des élections 2020/21 :

Participation :

Nombre d'inscrits 186

Nombre de votants 139

Nombre de bulletins blancs ou nuls 20

Nombre de suffrages exprimés (S) 119

Taux de participation 74.73%

Les élus sont : HEIDINGER Laurie, RAULT Julie, SCHOTT Lauriane, STOUFFLET Jérôme, GARGOWITSCH Karene, HEILIGENSTEIN Aurélie, LEWI Magali, FRITZ Ornella, DERIBREUX Aude, SONNTAG Mélanie, KOCHER Christel, CHEVALIER Didier

6/ Fonctionnement de l'école :

Règlement intérieur :

FRÉQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRES, AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE : Partie 7 rajout de « lundi et /ou »

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS : rajout partie 3 : « Une crise sanitaire peut amener l'école à mettre en place des aménagements particuliers : horaires échelonnés, mise en place d'un enseignement à distance, protocole sanitaire évolutif. La communication envers les familles se fera prioritairement par le biais du site Internet de l'école : <http://www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr/> »

Une communication par mail est en train de se mettre en place, mais nous n'avons pas collecté tous les mails des parents. Plusieurs rappels ont été effectués via le cahier de liaison.

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires sont « semestrialisés ». Il y aura donc un livret fin janvier / début février et un autre en fin d'année (dernière semaine de classe). Comme les années précédentes, il y aura un entretien individualisé (pour les parents qui le souhaitent) lors de la remise du 1^{er} bulletin en élémentaire. Un planning de rendez-vous sera proposé par chaque enseignant en fin janvier/ début février.

Les cahiers du jour et évaluations diverses donnent une idée plus précise des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages. Mme Orsat recevra les parents de petites sections en février, les parents des autres sections recevront le carnet de suivi des apprentissages au même moment que les élémentaires, ils pourront s'ils le souhaitent avoir un rendez-vous plus tard dans l'année. Les classeurs contenant les travaux des élèves sont distribués et emmenés à la maison de façon ponctuelle pendant l'année scolaire. Mme Lonjaret recevra les parents de grande section en fin d'année pour faire le bilan du cycle 1.

Évaluation nationale :

Des évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour les CP et CE1 durant 15 jours, il y avait 2 livrets par enfant. Les enseignantes vont communiquer les résultats aux parents concernés. Leur contenu est normalement adapté à la situation particulière de cette année. Elles pourront servir de base de repérage des besoins suite au confinement.

Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr/covid-19/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Nous vous invitons à vous y reporter régulièrement.

Le site servira de plate forme pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

Suite à cette crise sanitaire les priorités pédagogiques de la rentrée 2020 sont : repérage des besoins des élèves à la suite du confinement, mise en place d'actions ciblées (exemples : APC, RASED, autres) et renforcement des apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques.

Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école de Bernardswiller :

Objectif 1 : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.

Objectif 2 : Renforcer les fondamentaux en améliorant les compétences en lecture des élèves de la PS (enseigner la compréhension et développer une première culture littéraire) au CM2.

Objectif 3 : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération : Participation à la course aux nombres / Calcul mental quotidien / Défis hebdomadaires / Défis de résolution de problèmes inter-classe (si la situation sanitaire nous le permet) / Les maths au jardin: donner un sens concret au calcul

Objectif 2 : renforcer les fondamentaux en renforçant les compétences en lecture de la petite section au CM2
Théâtre : apprentissage du texte, scénographie, représentation avec un public. / Utilisation de la bibliothèque en maternelle, / Emprunt de livres en élémentaire et lecture de contes et d'histoires par différents médias et personnes. / Cahier d'écrivain : écrire des phrases, des petits textes de façon encadrée puis autonome. / Rallye

lecture : Lire plus, avec un but, avec plaisir

Objectif 3 : développer toutes les cultures Culture numérique : utilisation de TBI et de retro-projecteurs connecté à Internet/ Culture des sports "risqués": Stage de voile à l'étang de Plobsheim / Escalade à l'étincelle à Sélestat / Culture cinématographique: Maternelle et cinéma / Culture musicale: initiation à la musique. Dans les classes : écoute musicale et pratique du chant et des rythmes avec le corps et avec des instruments à percussions. / Lieu de Culture : Visites de lieu culturel / Culture écologique : Protéger l'environnement : les insectes et leur rôle / Culture numérique : Utilisation de la classe mobile pour la suite Libre Office et Internet/ Culture citoyenne : débat philosophique, conseil de classe, intervention extérieure sur le thème de la prévention de la violence scolaire, visite de la gendarmerie pour une séance de prévention aux dangers de la route.

Vote de la reconduction du projet d'école : le projet est reconduit à l'unanimité.

Priorité nationale :

Comme expliqué précédemment, suite à la crise sanitaire et au confinement, la priorité est mise sur le repérage des besoins des élèves par le biais d'évaluation ou d'observation. Puis la mise en place d'actions permettant de remédier aux difficultés : travail en APC, différenciation au sein d'une classe, révision des notions de bases, intervention d'enseignants spécialisés, etc. L'accent est mis sur les fondamentaux que sont le français et les mathématiques. Ce qui correspond parfaitement aux Objectifs 1 et 2 de notre projet d'école.

Maternelle : Maternelle et cinéma pour l'instant. *La petite taupe* de Zdenek Miller, Tchécoslovaquie ,1968-1975, *La magie de Karel Zeman* de Karel Zeman, Tchécoslovaquie. Programme de 5 courts-métrages d'animation. Difficile de proposer des projets sans brasser les 2 classes. Les enseignantes réfléchissent à des projets.

CP/CE1 : Semaine du 07 au 11 juin 2021 : projet avec la classe de CE1/CE2, Planète rire, intervention d'un clown professionnel, autour des arts du cirque, des émotions,etc. sur les deux classes sans les brasser. Un protocole sanitaire sera mis en place suivant la situation sanitaire. Une représentation aura lieu pour les parents le lundi ou mardi suivant l'intervention. Sauf évolution négative de la situation sanitaire. Une demande de subvention sera demandé à la Mairie et auprès de l'Éducation Nationale dans le cadre des projets ACMISA.

CE1/CE2 : du 07 au 11 juin 2021, voir ci dessus : Projet avec la classe de CP/CE1, Planète rire, intervenant sur les deux classes sans les brasser. Semaine. / Projet Découverte du patrimoine de Bernardswiller : parcours autour de l'eau (les puits, le lavoir,etc.), parcours autour des blasons et de leur histoire, découverte des « trésors » cachés du village. Ces interventions auront lieu en extérieur avec des habitants du village et une attention particulière sera mise en place pour respecter les recommandations sanitaires.

CE2/CM1 :

Escalade le 12 et 13 octobre à Sélestat : cette activité était motivante et les élèves s'y sont bien impliqués. / intervention de l'équipe mobile de sécurité sur le thème de la violence et du climat scolaire à l'école le vendredi 9 octobre / Philharmonique de Strasbourg (en attente).

CM1/CM2 :

Escalade le 16 et 17 Octobre à Sélestat / intervention de l'équipe mobile de sécurité sur le thème de la violence et du climat scolaire à l'école le vendredi 9 octobre.

Passage du test « d'aisance aquatique » pendant le cycle de natation le 12 novembre 2020 pour éventuellement partir en stage de voile en fin juin avec la classe de CM2 de Saint Nabor (si la situation sanitaire le permet). Il y a un manque de parents volontaires pour participer aux sorties natation.

Il s'agit de passer, avec un gilet de sauvetage, le test suivant:

- sauter dans l'eau dans le grand bain depuis un tapis en bouteille, les bras le long du corps.
- faire l'étoile de mer sur le dos 5 secondes en regardant bien le plafond
- nager une longueur sur le ventre
- passer sous une perche puis sortir

Projets communs :

Pour la maternelle : *La petite taupe* de Zdenek Miller, Tchécoslovaquie ,1968-1975, *La magie de Karel Zeman* de Karel Zeman, Tchécoslovaquie. Programme de 5 courts-métrages d'animation.

Pour l'élémentaire :

Cycle 2 : « Labyrinthe » : *Kerity, la maison des contes*, Dominique Monféry, France, Italie, 2009 (durée: 80

min.) / *L'histoire sans fin*, Wolfgang Petersen, Allemagne, 1984 (durée: 90 min.) / *Katia et le crocodile*, Vera Simkova et Jan Kucera, Tchécoslovaquie, 1966 (durée: 70 min.)

Cycle 3 : « Girl power » : *Un conte peut en cacher un autre* Jacob Schuh, Royaume Uni, 2016 Film d'animation (durée: 61 min.) / *Portraits* Programme de 3 courts métrages, *Beppie* de Johan van der Keuken, Pays-Bas, 1965, Film en VOST (néerlandais) (durée: 37 min.) *La sole entre l'eau et le sable* Angèle Chiodo, France, 2012. Image et animation (durée: 15 min.) *Espace* Éléonor Gilbert, France, 2014 Film documentaire (durée: 14 min.) / *Wadja*, Haifaa Al Mansour, Arabie saoudite, 2012 (durée: 98 min.)

*Spectacle « de Noël » pour les enfants : Compagnie poil à gratter, spectacle « la boîte aux lettres » vendredi 20 novembre 2020, matin maternelle et CP/CE1 et l'après-midi les autres.

* Course aux nombres.

* Piscine : du jeudi 05 novembre 2020 au jeudi 14 janvier 2021 (8h30 à 9h15 dans l'eau) pour les CE2/CM1 et CM2 ; du mardi 19 janvier au mardi 30 mars 2021 (10h à 10h45 dans l'eau) pour les CP/CE1 et CE1/CE2.

* Défis maths du CP au CM2 sous réserve de possibilité de brassage

* Tournoi de thèque.

7/ Coopérative scolaire : Bilan par Mmes Lonjaret et Orsat.

Intervention de Mmes Lonjaret et Orsat

Les principes de fonctionnement de la coopérative scolaire :

Ils sont expliqués sur le site :

http://www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2020/09/OCCE_explique_parent.pdf

Financement des coopératives scolaires :

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse...), de la vente de photos scolaires, de dons et subventions ainsi que de la cotisation de ses membres. **Toutes les sorties et projets énumérés dans le point 6/ bénéficient systématiquement d'une participation financière de la coopérative.** La coopérative est donc vitale pour l'école, sans elle pas de possibilité de sorties, ni d'activités supplémentaires.

Rappel des cotisations :

1 enfant : 15€ ; 2 enfants : 25€ et 3 enfants : 33€.

Nous remarquons que de plus en plus de famille ne veulent plus payer la coopérative.

Gestion, transparence et information :

Des comptes rendus d'activités et financiers sont régulièrement communiqués lors du conseil d'école. La coopérative scolaire OCCE est reconnue d'utilité publique et bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Votre participation OCCE (15€ pour un enfant et dégressif pour 2 ou 3) se décline ainsi :

- 2,02€ de cotisation adhésion OCCE

- 0,25€ d'assurance

- projets de classe / matériel de bricolage

- spectacle, entrées musées etc...

- transport

Les réviseurs aux comptes : un parent et un enseignant ont accès aux pièces comptables pour valider le bilan et donner leur avis sur la tenue des comptes.

L'OCCE demande aux mandataires de leur faire parvenir un compte rendu d'activités et un compte rendu financier afin de valider l'exercice de l'année scolaire et de vérifier la conformité des projets et des actions.

Il convient d'insister sur l'utilisation des cotisations et des bénéfices des actions menées au long de l'année : vente de photographies, kermesse, tombola. **Les bénéfices et cotisations servent à tous les élèves de l'école. Chaque classe a ses projets (sorties, bricolages, arts, etc.), et peu importe lequel, elle a droit à une part égale de cet argent.**

Bilan de année scolaire 2019/20 :

Participation volontaire : 1682 euros

Dépenses de matériel consommable et sorties éducatives: 7242,54 euros

Bénéfice kermesse Pas de kermesse en juin 2020

Bénéfice photographies : 283 euros

Déficit : 3974,38 euros

Ce déficit révèle que la coopérative a bien vécu et qu'elle montre toute son utilité.

Les réviseurs pour l'exercice 2019/20 sont M. Stoufflet et Mme Meyer.

Si certains parents souhaitent faire un don (hors cotisation) à la coopérative scolaire, il est possible d'avoir un reçu afin de la déduire des impôts.

8/ Sécurité : PPMS et exercices.

Exercices incendie :

28/09/20 : 1^{er} exercice, les élèves étaient prévenus. Pour les maternelles : le 12/10/20

18/01/2021 : 2nd exercice où les élèves ne seront pas prévenus.

PPMS : le premier a eu lieu le 05/10/20 « attentat/intrusion/confinement » (à une date ultérieure pour les maternelles). Un autre suivra pour le risque « sismique ».

Le PPMS est remis à jour tous les ans, un exercice intrusion/attentat (confinement), un risque sismique ou gaz toxique. Mme Helbourg ajoute qu'en tout état de cause, la consigne donnée aux enfants est d'obéir et de suivre leur enseignant(e) en cas de fuite.

Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route et les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes sur le thème de la circulation à pieds et en vélo. Nous avons participé à l'événement : « A l'école, j'y vais à vélo ! » pour motiver les enfants à venir à l'école à pieds ou en vélo et ainsi limiter le nombre de voitures qui stagnent devant l'école et rend ses abords parfois dangereux.

Mr Stoufflet remarque que beaucoup d'enfants venant à vélo ou en trottinette n'ont pas de casque. C'est interdit et dangereux pour les enfants. Il déplore également le nombre de voiture qui se gare de façon anarchique sur les trottoirs.

Mot des parents délégués :

Chers parents,

Nous, les délégués des parents d'élèves avons remarqué plusieurs manquements à la sécurité des enfants devant l'école de Bernardswiller :

- Trop d'enfants viennent à vélo ou trottinette SANS CASQUE.

Article de loi : « En dessous de 12 ans, le port du casque est obligatoire, que l'enfant soit conducteur ou non. En cas de non-respect, l'amende encourue est une contravention de 135€ à l'adulte de plus de 18 ans qui le transporte ou l'accompagne »

- Trop de parents stationnent encore soit sur le trottoir près du passage-piétons, soit le long de la route de l'école après le panneau « stationnement interdit ».

Article de loi : « Le stationnement est considéré très gênant si un véhicule se situe sur les passages piétons.

L'amende encourue est une contravention de 135€, pouvant être majorée d'une perte de 1 à 6 points sur le permis de conduire. »

Article de loi : « Le stationnement est considéré comme gênant si un véhicule se trouve derrière un panneau stationnement interdit. L'amende encourue est une contravention de 35€, pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière du véhicule. »

Voir « securite-routiere.gouv.fr »

Nous remercions par avance les parents pour leur compréhension et souhaitons que nos enfants soient toujours en sécurité devant l'école.

Cordialement
Les délégués des parents

Les parents délégués demandent de changer le sens entrée/sortie de l'école pour que les élèves sortent à 11h30 et 16h par la sortie traditionnelle et donc face au passage piétons. Les enseignantes valident cette proposition, nous la mettrons en place à la rentrée de la Toussaint et nous l'expliquerons aux enfants avant de partir en vacances. Mme Hirtz et les parents délégués se rencontreront pour discuter des possibilités d'action pour sécuriser le abords de l'école.

9/ Fête de l'école 2020/21.

Au vu des projets de sorties, la date de la fête d'école de cette année pourrait être fixée au :

Vendredi 18 juin 2021. La décision sera prise suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Le thème retenu sera proposé par les enseignants au prochain conseil d'école.

Les idées des parents de l'année passée sont à réactualiser, notamment dans leur prise en compte de la faisabilité de la partie restauration. Nous avons convenu avec les parents délégués de l'époque qu'il était impératif de simplifier son organisation. Nous avons décidé d'abandonner le barbecue qui est trop complexe à organiser, ainsi que les knacks et les friandises glacées (problème de frigo) et les bonbons. De garder les tartes flambées, les salades, les gâteaux, les cafés. De rajouter une vente de portion de paella (qui pourra être emportée à la maison) et dont la vente se fera uniquement en pré-vente. Ainsi qu'une vente de Bretzels. Nous ferons appel à une société pour la boisson et ainsi éviter les problèmes de dates et de revente. Une tombola pourra être reconduite. Le choix des fournisseurs sera validé par le conseil d'école sur la base de devis obtenus par les parents délégués.

10/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux engagés cette année : réaménagements complets des salles de classes en élémentaire pour accueillir les TBI et le rétroprojecteur dans la salle 2.

Ainsi que pour l'achat de différents manuels en élémentaire et de mobilier en maternelle, pour les marquages décoratifs au sol dans la cour des maternelles et entretien du jardin, pour tout le matériel lié à la gestion de la crise sanitaire.

Mme Hirtz détaille les investissements suivants engagés par la commune :

22000€ pour l'installation des TBI dans les 3 salles, 91000€ pour l'année 2019 pour le fonctionnement de l'école (ATSEM, entretien, fourniture scolaire, mobilier, piscine, fioul). Il y aura 2 Atsems à 75 % (Mme Demir et une personne recrutée récemment), au retour des vacances de la Toussaint.

11/ Date conseil n°2.

Mardi 16 février 2020 à 19h30. Pour préparer le conseil, les parents réserveront une salle directement auprès du secrétariat de la mairie pour préparer le conseil.

Clôture du conseil à 21h11

12/ Verre de l'amitié impossible en raison de la crise sanitaire...

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : E. Meyer

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur le Maire de la Commune de Bernardswiller

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.